

SOMMAIRE

**Le logement social :
une compétence au plus
proche des citoyens** p. 3



**La fibre se déploie dans les
communes du Pays
de Fontainebleau** p. 3



**Les stades Philippe Mahut
et Pierre de Coubertin :
le sport pour tous !** p. 7



Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information

Directeur de la publication : Pascal Gouhouri
Rédacteur en chef : Juliette Chabot
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : CAPF, mairie de Boissy-aux-Cailles,
mairie de Samoreau, mairie de Recluses
Imprimé à 34 500 exemplaires
par Inore Groupe Impression

ÉDITO



*Je vous
présente mes
vœux pour cette
nouvelle année
2018*

Cette deuxième lettre d'information traduit notre volonté de poursuivre la construction d'une communauté qui soit avant tout celle de ses habitants. Nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse s'approprier pleinement cette structure créée il y a juste un an et encore peu connue de nous tous.

Déjà, en un an, de nombreux projets ont été aboutis et lancés : travail sur les transports à la demande, groupe de travail « Forêt et territoires propres », initié pour lutter contre le dépôt des déchets en forêt, déploiement de la fibre sur le territoire, développement

d'une nouvelle identité pour la Pépinière d'entreprises, signature du Contrat Intercommunal de Développement (aide au financement de projets communautaires, comme la réfection des terrains de tennis à Bourron-Marlotte, la réhabilitation de la base nautique de la Magdeleine ou encore la mise aux normes et l'extension de l'accueil de loisirs à Cély). Autant de projets que je souhaite pérenniser et ancrer dans le paysage de notre agglomération.

A mes côtés, ce sont 60 conseillers communautaires, la plupart s'étant vu confié une délégation, qui œuvrent activement à l'avenir de notre territoire ; je souhaite les remercier pour l'engagement qu'ils ont démontré au cours de ces derniers mois.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle lecture,

Pascal GOUHOURY
Président du Pays de Fontainebleau

FOCUS

Signature du Contrat Intercommunal de développement

p. 2



Pascal Gouhouri, Président du Pays de Fontainebleau, lors de la signature à Cély.

Rencontre sportive inter-centres de loisirs : la balle aux centres !

Après les Olympiades inter-centres, un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs du Pays de Fontainebleau s'est rendu à Samoreau pour participer à un tournoi de football inter-centres organisé entre quatre accueils de loisirs du territoire (Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Samoreau et Pays de

Fontainebleau). De nouveaux projets inter-centres vont voir le jour en 2018. A l'image du nouveau territoire, ces actions permettent aux enfants des différentes communes, mais aussi aux équipes d'animation, de se rencontrer et de partager ensemble des moments forts en émotions !



Signature du Contrat Intercommunal de développement (CID)

Jean-Jacques Barbaux, Président du Département de Seine-et-Marne, Pascal Gouhoury, Président du Pays de Fontainebleau, Valérie Lacroute, Députée de la 2^{ème} circonscription et les conseillers départementaux ont signé officiellement le 31 octobre à Cély le lancement du Contrat Intercommunal de Développement. Le CID accompagne les collectivités dans leurs projets d'investissement pour développer les politiques contractuelles du territoire, en lien étroit avec les élus et les besoins locaux. Ainsi, plus de 3 millions d'euros sont destinés à accompagner quelques grands chantiers du Pays de Fontainebleau : l'aménagement de la gare routière de Perthes, les travaux de la base

nautique à Samois-sur-Seine et du port de Valvins à Avon, ou encore la mise aux normes de l'accueil de loisirs à Cély.



Le Président du Pays de Fontainebleau a initié un groupe de travail avec les acteurs locaux sur le sujet « forêt et territoires propres ».

L'objectif de ces réunions régulières est de réfléchir à des solutions pour limiter les dépôts sauvages en forêt, et mettre fin à la dégradation constante de la propreté sur le massif forestier de Fontainebleau. En 2018, un plan de communication sera déployé afin de sensibiliser le grand public.



Pour limiter l'accumulation des déchets sauvages, la communauté d'agglomération vient d'acquérir un nouveau véhicule, qui chargera facilement les déchets retrouvés en bordure de forêt ou le long des routes. Ils seront emmenés par les services techniques communaux dans les déchetteries pour être valorisés. Les déchets dangereux, comme l'amiante, restent quant à eux collectés par une entreprise spécialisée. A noter que les particuliers et professionnels ont accès à une déchetterie.

Le logement social : une compétence au plus proche des citoyens

L'habitat, dont le logement social, fait partie des compétences obligatoires de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau en lieu et place des 26 communes qui la constituent.

Une politique de logement social développée

Dans le cadre de la gestion de l'habitat, la communauté d'agglomération soutient les familles du Pays de Fontainebleau à revenus modestes dans leur recherche de logements à prix abordables.



Ces logements à loyer plafonné, sont agréés par l'Etat et financés par des fonds publics. Ils font l'objet d'une procédure d'attribution contrôlée à des locataires répondant aux conditions de ressources.

Comment faire une demande de logement social ?

L'imprimé à compléter (document cerfa), est téléchargeable sur le site internet www.pays-fontainebleau.fr, ou est disponible à l'accueil de la communauté d'agglomération. Le service logement en assure l'enregistrement pour tous les habitants du Pays de Fontainebleau et délivre le numéro unique régional, sous forme d'attestation. Les dossiers sont ensuite étudiés lors des commissions

d'attribution bi-mensuelles, composées d'élus référents, d'agents administratifs et de représentants des bailleurs sociaux. ■

Bon à savoir : Michel BUREAU,

Vice-Président en charge du logement social et **Geneviève MACHERY**, conseillère communautaire déléguée, assurent, sur rendez-vous, des permanences afin de recevoir les demandeurs de logement social.

+ d'infos :
Service logement
logement@pays-fontainebleau.fr
01 64 70 10 83

NUMÉRIQUE

La fibre se déploie dans les communes du Pays de Fontainebleau

Avec l'aide financière de l'État, de la Région Ile-de-France, du Département de Seine-et-Marne, de Seine-et-Marne Numérique et de la société Seine-et-Marne THD, le Pays de Fontainebleau continue son projet de déploiement de la fibre optique, via le réseau sem@fibre77. Sont concernées 24 communes, à hauteur de 3 M€. Orange supporte le coût des travaux pour Fontainebleau et Avon, communes situées en zone AMII.

Deux réseaux de fibre optique complémentaires mis en place par Seine-et-Marne Numérique, sem@for77 et sem@fibre77 apportent le très haut débit : le premier s'occupe de fibrer les professionnels et le second les particuliers.

L'objectif est de permettre aux habitants de bénéficier d'un débit très rapide (à partir



de 100 Mbit/s) et d'offres incluant la téléphonie, internet et la télévision.

Avon et Fontainebleau seront couverts progressivement par secteur, à partir du 2nd semestre 2018 et jusqu'en 2021. Pour les autres communes du Pays de Fontainebleau, la commercialisation du réseau sem@fibre77 a débuté en 2017 sur une partie de la commune de Bois-le-Roi et se poursuivra en 2018. Barbizon,

Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École et Samois-sur-Seine seront fibrés jusqu'en 2022.

L'installation de la fibre comprend plusieurs phases importantes ; une première phase d'études de conception (8 mois en moyenne), puis de réalisation des travaux (7 mois) et enfin une période de gel réglementaire, imposée par la loi ; avant de lancer la commercialisation, qui intervient à la fin du 1^{er} semestre de l'année qui suit l'année des déploiements. ■

Pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre, rendez-vous sur www.sem@fibre77.fr

Première édition du Salon de l'emploi et des métiers du Pays de Fontainebleau : un évènement dédié au recrutement local

Persuadé de la nécessité d'unir les efforts des collectivités avec ceux des acteurs publics et associatifs de l'emploi pour favoriser l'emploi local et lutter contre le chômage, le Pays de Fontainebleau est engagé dans l'organisation d'un Salon de l'emploi et des métiers. Cet évènement se tiendra la journée du jeudi 12 avril 2018 à la Maison dans la Vallée à Avon.

Afin de faciliter leurs recrutements, les employeurs disposeront gratuitement des services suivants : espace dédié au sein du salon ; relais presse du salon ; signalétique et supports de communication du salon ; accès à un espace mutualisé permettant de réaliser des entretiens informels ; tournage d'un portrait entreprise lors du salon permettant une diffusion postérieure.

Pour en savoir plus et préparer leur participation, les entreprises et organismes employeurs sont invités à des petits déjeuners organisés par le Pays de Fontainebleau et ses partenaires. Le prochain se tiendra le lundi 12 février à 8h30 à l'UTEC à Avon : présentation du salon et focus sur l'alternance. Un autre suivra en mars, le 15, avec un focus sur le recrutement.

La réservation des stands est ouverte ! Ceux-ci sont gratuits, l'inscription est conditionnée à la proposition d'une offre de poste à pourvoir dans les 6 mois qui suivent le salon (CDI, CDD, alternance...). Accès au formulaire d'inscription sur le site internet du Pays de Fontainebleau : www.pays-fontainebleau.fr/entreprendre

Pour toute question : 01.64.70.10.89 ou economie@pays-fontainebleau.fr

Zoom sur deux dispositifs de financement soutenus par le Pays de Fontainebleau

Les prêts d'honneur de la plateforme Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne

Le Pays de Fontainebleau a décidé de déployer à compter du 1^{er} janvier 2018, sur tout son territoire, l'accès au dispositif de financement porté par la plateforme Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne. Celle-ci fait partie du réseau national France Initiatives et propose des prêts d'honneur à 0% pouvant aller jusqu'à 30 000€ à des créateurs et repreneurs d'entreprises, quel que soit leur domaine d'activités (commerce, services...). Ces prêts permettent de consolider l'apport personnel et ont un effet levier important sur les prêts bancaires. Le Pays de Fontainebleau s'engage dans ce dispositif notamment en abondant financièrement le fonds de prêts.

Un projet de création ou reprise à financer, contactez : 01 64 38 96 85 ; initiative.mvs.sud77@camvs.com

Les fonds européens LEADER

Vous cherchez des financements dans le cadre d'un projet de développement rural ? Le Pays de Fontainebleau est couvert par deux fonds européens LEADER : il s'agit de programmes permettant de soutenir financièrement des projets de développement rural (tourisme vert, circuits courts, agriculture, environnement...). Les entreprises et les associations peuvent candidater à ces fonds. Sur les nouvelles



enveloppes financières ouvertes depuis 2016, plusieurs entrepreneurs ont déjà pu profiter de ce coup de pouce. C'est le cas de Guillaume Gautier, fondateur de la Gâtinerie. Grâce à ses services de portage, de repas et de traiteur évènementiel, il amène les produits locaux dans nos assiettes. La Gâtinerie compte aujourd'hui 5 salariés.

L'animatrice du fonds LEADER Sud 77 est présente au siège du Pays de Fontainebleau tous les 1^{ers} vendredi du mois.

N'hésitez pas à venir la rencontrer pour échanger sur votre projet :

Claire FARACO

01 83 61 62 40 ou

claire.faraco@safer-idf.com

Connaissez-vous le Service entreprises du Pôle développement économique et touristique ?

Nous accueillons les porteurs de projets et les entreprises pour les informer et les orienter : création, financement, immobilier, ressources humaines et innovation.

Contact Service entreprises et le Booster, pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau : 01 64 70 10 79 ; conomie@pays-fontainebleau.fr

ENVIRONNEMENT

Un syndicat unique de collecte et de traitement des déchets : le SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Dans le cadre de sa compétence obligatoire de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a voté l'adhésion à un syndicat unique lors du conseil communautaire du 14 décembre 2017 : le SMICTOM de la Région de Fontainebleau.

A compter du 1^{er} janvier 2018, tous les habitants du Pays de Fontainebleau auront un numéro de téléphone unique pour toutes demandes de maintenance de leurs bacs, d'achat de composteurs ou toutes autres réclamations : **0 800 133 895** (numéro vert gratuit d'un poste fixe).

Les consignes de tri et jours de collecte restent inchangés. Les calendriers de collecte et les consignes de tri par commune sont disponibles en mairie et consultables sur le site internet du Pays de Fontainebleau et du SMICTOM : www.smictom-regiondefontainebleau.fr



EXPRESSION DES ÉLUS

Grand Parquet : sortir de l'ornière.

Années après années, le Grand Parquet reste un gouffre financier.

Suite au recours gagné par Dimitri Bandini devant la justice administrative sur l'attribution des subventions au Grand Parquet et alors que Roseline Sarkissian en faisait la demande depuis des années, le nouveau président de la Communauté a décidé de lancer un audit.

Cette décision va dans le bon sens. Une solution doit être trouvée pour que cet équipement n'empêche pas la CAPF d'assurer ses missions premières.

Rappelons en effet, par exemple, qu'à côté des millions d'euros consacrés au Grand Parquet, le budget communautaire dédié au logement ne s'élève qu'à 140 000€.

L'argent public doit être réorienté vers des projets utiles à l'intérêt général comme l'emploi, le logement, ou les transports publics.

Roseline SARKISSIAN
Dimitri BANDINI
Pays de Fontainebleau :
communauté d'avenir.

T R A N S P O R T

Pass local : En avant toute !

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a voté le 14 décembre dernier une subvention pour soutenir le « pass local », à hauteur de 100,09€.

Il s'agit d'un titre de transport annuel, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre et destiné à toutes les personnes âgées imposables de 65 ans et plus, domiciliées sur le territoire du Pays de Fontainebleau. Il est utilisable sur les lignes de bus desservant les 26 communes du territoire. Pour le retirer, rendez-vous à la gare routière de Fontainebleau, du lundi au vendredi de 14h à 19h, muni d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité et de la somme de 74€.

+ d'infos

Kiosque info en gare

Rue de la petite vitesse

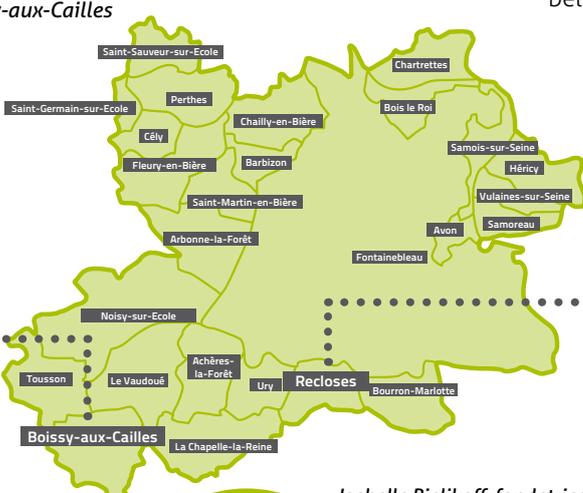
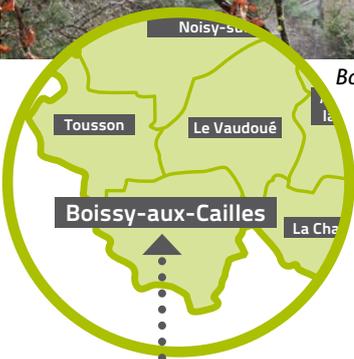
77210 AVON

Tél. 01 64 22 23 88

Boissy-aux-Cailles et Recloses, deux villages du Pays de Fontainebleau

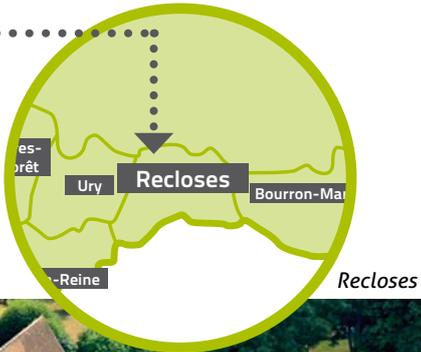


Boissy-aux-Cailles, avec ses deux hameaux (Mainbervilliers et Marlenval), est la plus petite commune du Pays de Fontainebleau en nombre d'habitants. 306 Boisséens y résident, sur une superficie de 16,10 km². Son maire est Patrick Pochon. Le village, au sud-ouest du Pays de Fontainebleau, est entouré de terres de plateau, réservées à l'agriculture et d'une vallée profonde de 50 mètres qui se creuse autour du bourg. La principale activité de la commune reste l'agriculture (céréales, dont orge de brasserie, blé & colza, betteraves et pois). Onze exploitations s'y sont installées, ainsi que quelques artisans ; "la ferme des quatre temps", située à Mainbervilliers, produit par exemple des volailles et du foie gras. Le territoire de Boissy offre une diversité de paysages inattendus qui font la part belle aux randonneurs et aux grimpeurs.



+ d'infos
www.boissyauxcailles.fr
 Tél : 01 64 24 58 09

+ d'infos
www.recloses.fr
 Tél : 01 64 24 20 29



La commune de Recloses, aux portes de la forêt de Fontainebleau, est bordée par la Chapelle-la-Reine, Ury, Bourron-Marlotte et abrite 717 reclosiots. Village de caractère avec son église du VIII^{ème} siècle et son pressoir du XVI^{ème} siècle, il s'étend sur une superficie de 9,35 km² au cœur du Parc Naturel Régional du Gâtinais français. Son Maire est Catherine Triolet. La boulangerie artisanale Bio "Au Coeur de La Mie" s'est installée dans le village en 2017, soutenue par une aide régionale, "pacte rural" et un prêt d'honneur Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne, dispositif soutenu par le Pays de Fontainebleau sur tout son territoire. Cette boulangerie concourt à dynamiser le territoire en offrant un service de proximité aux habitants.



Isabelle Bielikoff, fondatrice et gérante de la boulangerie Au Coeur de La Mie



Les stades Philippe Mahut et Pierre de Coubertin : le sport pour tous !



Stade Philippe Mahut

- 6 terrains de football ou rugby (dont 1 synthétique)
- 1 piste d'athlétisme avec aires de jeux et de lancer
- 11 terrains de tennis, dont 6 couverts
- 1 plateau de sports scolaires

Les stades Philippe Mahut à Fontainebleau et Pierre de Coubertin à Vulaines-sur-Seine sont des équipements gérés par la communauté d'agglomération, depuis 2013 pour le premier et depuis 2017 pour le second. C'est bien une fréquentation de ces sites par les habitants de tout le Pays de Fontainebleau qui a motivé une gestion à l'échelle communautaire.

Des équipements d'envergure qui accueillent les associations et les scolaires

Le stade Philippe Mahut s'étend sur 23 hectares et constitue l'un des plus importants complexes sportifs du sud Seine-et-Marne, rénové dans son ensemble en 2015. Le complexe sportif Pierre de Coubertin s'étend quant à lui sur plus de 9 hectares et a également été récemment modernisé.

Ces deux équipements reçoivent en journée des scolaires (lycées et collèges du territoire), et en soirée & sur les week-ends toutes les associations sportives dont la discipline est soutenue par la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau : le club de football, le club de rugby, le club d'athlétisme, mais aussi l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), des centres de loisirs etc. Pierre de Coubertin reçoit des clubs, du public individuel et des familles, pour des compétitions sportives, des formations et du loisir. Les écoles et les associations y pratiquent plusieurs disciplines : football, tennis, GRS, tennis de table, boxe française, yoga, sports de contact et disciplines associées « Pancrase », basket, volley, badminton, et rugby.

Des efforts en investissement et un entretien au quotidien

Dans le cadre de sa compétence sport et du développement de la politique sportive, la communauté d'agglomération a financé au stade Philippe Mahut la mise en place d'un éclairage par LED avec une minuterie et remis aux normes l'accessibilité PMR pour les courts de tennis couverts.

L'athlétisme et notamment l'aire de lancers longs a également bénéficié d'une remise en état de ses équipements d'entraînement et de compétition (cages, sols et éclairages).

Pour le complexe sportif Pierre de Coubertin, la communauté d'agglomération a financé des travaux d'éclairages des cheminements piétons et du terrain de Rugby.

Pour accueillir le public dans les meilleures conditions, un travail conséquent d'entretien des sites est nécessaire. Cette tâche est réalisée par une équipe d'agents communautaires qualifiés, qui veillent à l'accueil du public, 7 jours sur 7.

De plus, l'entretien des terrains de sports nécessite des interventions régulières telles que la tonte, le traçage, le décompactage, l'aération, le défeutrage... avec des moyens mécaniques spécifiques.

Le ramassage des déchets et l'entretien journalier des bâtiments font aussi partie des principales missions d'une équipe à la fois polyvalente, flexible et disponible.

Stade Pierre de Coubertin

- 3 terrains de football ou rugby (dont 1 synthétique)
- 1 salle multisports et 1 dojo
- 5 terrains de tennis dont 1 couvert
- 1 piste d'athlétisme
- 1 terrain multisports
- 1 skate-park



Rendez-vous en un clic sur le site du Pays de Fontainebleau : www.pays-fontainebleau.fr



La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau lance son nouveau site internet pour une information à la portée de tous en un clic ; un accès aux services facilité par une nouvelle ergonomie plus adaptée et une navigation simplifiée depuis la page d'accueil. Tout a été repensé pour que l'information soit plus claire : suivez l'actualité de vos élus, accédez aux comptes-rendu communautaires, naviguez sur la galerie photos thématique, planifiez vos week-ends grâce à l'agenda des évènements du Pays de Fontainebleau et retrouvez une rubrique dédiée aux entrepreneurs du territoire.

Quatre grandes rubriques s'offrent à vous :

Votre agglo : historique, communes membres, élus communautaires et compétences

Vivre au quotidien : les services proposés au public : gestion des déchets, transport, eau et assainissement, tourisme, enfance et jeunesse, sport...

Vous êtes un(e) entrepreneur(e) ? cette rubrique s'adresse aux entrepreneurs et porteurs de projets qui souhaitent créer, s'implanter et se développer sur le territoire du Pays de Fontainebleau.

Urbanisme : tous les documents relatifs aux PLU et à l'urbanisme (Scot, SPR...)

+ d'infos

www.pays-fontainebleau.fr

Vos rendez-vous du Pays de Fontainebleau

- ◆ **Exposition Damien Diche « Maison de rêve »** du 13/01 au 16/02 à Fontainebleau
- ◆ **Salon de la Sculpture** du 26 au 28/01 à Héricy
- ◆ **Promenades guidées de la forêt de Fontainebleau** du 01/02 au 30/04 par Fontainebleau Tourisme
- ◆ **Spectacle musical de Peter PAN** par la Compagnie du lac le 03/02 à Chartrettes
- ◆ **« Regard sur le monde »** conférence illustrée, Lac Baïkal, perle de Sibérie le 04/02 à Bois-le-Roi
- ◆ **Salon Zen** le 3 et 4/02 à Barbizon
- ◆ **HAENDEL**, gloire des cuivres et des chœurs par Musique à portée le 10/02 à Bois-le-Roi
- ◆ **BAL FOLK** par L'Amuse danse le 24/02 à Chartrettes
- ◆ **Le Printemps des poètes** par l'ALIPO du 2/03 au 11/03 (vernissage le 02/03 à 18h) à Bourron-Marlotte
- ◆ **Ballet National de Russie « KOSTROMA »** le 13/03 à Avon
- ◆ **Salon d'Arts plastiques René Clément Bayer** du 10/03 au 18/03 à Samoreau
- ◆ **Concert Irish Music** le 23/03 à Chartrettes
- ◆ **Chasse aux œufs** le 2/04 à Héricy
- ◆ **10^{ème} salon de la photographie d'Art** le 6/04 à Samois-sur-Seine
- ◆ **Salon de l'Emploi et des métiers du Pays de Fontainebleau** le 12/04 à Avon
- ◆ **Bonneau International Pony**, compétition équestre du 12 au 15/04 au Grand Parquet

Pensez-y : inscrivez-vous pour la Foulée Impériale sur www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr et pour la course l'Avonnaise sur www.avon77.com